

**LES TERMES FICTIONNELS OU *IRREALIA* DANS LA
LITTÉRATURE ET LEUR RELATION AVEC LES
NÉOLOGISMES: VERS UNE ÉTUDE DES PROCÉDÉS DE
FORMATION DE NOUVEAUX MOTS DANS LES
TRADUCTIONS FRANÇAISES DE *THE LORD OF THE
RINGS***

MARÍA DEL CARMEN MORENO PAZ
Université Sorbonne Nouvelle- Paris 3
carmenmorenopaz@gmail.com

Fecha de recepción: 10.03.2018

Fecha de aceptación: 30.04.2018

Résumé: Parmi les défis de traduction qui entraînent les textes fictionnels, et plus concrètement la littérature de la *fantasy*, nous pourrions souligner la traduction des termes qui désignent des concepts fictionnels (les *irrealia*). Cela est dû d'un côté à leur inexistence matérielle et à leur référence à des objets fictionnelles, ce qui rend le travail de recherche documentaire et terminologique plus difficile et donc limite la compréhension du texte. D'un autre côté, la traduction de ce type d'unités lexicales exige une certaine créativité de la part du traducteur, qui doit créer des nouveaux mots pour dénommer les *irrealia* ou termes fictionnels en utilisant les procédés de formation de néologismes existants dans la langue cible. Deux questions peuvent être posées à cet effet : les *irrealia* peuvent-ils être considérés comme des néologismes ? Et, si c'est le cas, participent-ils des mêmes procédés de formation que les autres mots ? Pour répondre à ces questions, ce travail vise à étudier les procédés linguistiques de formation de nouveaux mots utilisés dans les traductions françaises de *The Lord of the Rings*, de J. R. R. Tolkien (1954-1955), réalisées par Francis Ledoux (1972-1973) et Daniel Lauzon (2014-2016) et nommées dans les deux cas comme *Le Seigneur des Anneaux*. La raison de cette sélection textuelle comme corpus d'étude repose sur le fait qu'il s'agit d'une œuvre qui représente un monde fictionnel très différent du monde réel, et qui contient donc de nombreux exemples d'*irrealia* qui doivent être transférés dans la langue cible. Pour cette raison, et à partir de deux traductions différentes dans la même langue (le français), notre travail vise à analyser les procédés de traduction utilisés pour étudier leur productivité et évaluer leur adéquation par rapport au texte source. Cela nous permettra alors d'établir des conclusions au sujet des stratégies de traduction, ainsi que de s'approcher de sa nature linguistique en relation avec les néologismes.

Mots-clés: *irrealia*, néologisme, traduction, texte fictionnel, littérature fantastique.

**FICTIONAL PARTICULARS OR *IRREALIA* IN FANTASY
LITERATURE AND THEIR RELATION TO NEOLOGISMS:
ANALYSIS OF THE WORD-FORMATION PROCESSES
USED IN *THE LORD OF THE RINGS*' TRANSLATIONS
INTO FRENCH**

Abstract: The translation of fictional texts and, more specifically, fantasy literature presents several challenges. Among these challenges we could highlight the translation of terms that make reference to fictional concepts (*irrealia*). On the one hand, these challenges are partly explained by *irrealia*'s non-actual existence and their lack of reference to real-world objects, which makes the task of terminology research more difficult to the translator, and hence limits the understanding of the fictional text. On the other hand, the translation of this type of lexical units requires creative skills from the translator, who must create new words to name these fictional particulars or *irrealia* using word-formation processes that actually exist in the target language. In this sense, two questions arise: can *irrealia* be considered as neologisms? And, if this is the case, are *irrealia* created using the same word-formation processes as other words? To answer these questions, the present paper aims to study the word-formation processes used to create *irrealia* in the two French translations of *The Lord of the Rings*, by J. R. R. Tolkien (1954-1955), carried out by Francis Ledoux (1972-1973) and Daniel Lauzon (2014-2016) and entitled, in both cases, *Le Seigneur des Anneaux*. The choice for Tolkien's work as corpus was made in view of the fact that it represents a fictional world that differs substantially from real world. Thus, we might assume that it contains numerous examples of *irrealia* that must be translated into the target language. For this purpose, the present study aims at analysing the word-formation processes used in the two translations in French in order to study their productivity and evaluate their adequacy in relation to the source text. Finally, we should be able to draw conclusions about translation strategies that can be used to face translation problems that arise when translating *irrealia*, as well as about the linguistic nature of *irrealia* in contrast to neologisms.

Keywords: *irrealia*, neologism, translation, fictional text, fantasy literature.

Sumario: 1. Introduction. 2. Les unités lexicales de représentations du discours fictionnel: les *irrealia*. 3. Définition et caractérisation du concept de néologisme: points communs et divergences

avec les *irrealia*. 3.1. L'appartenance au système de la langue générale. 3.2. La fonction. 3.3. Le procédé linguistique de formation des mots. 4. Les procédés de formation d'*irrealia* dans *Le Seigneur des Anneaux*. 4.1. Analyse des résultats. 5. Conclusions et lignes futures de recherche.

1. Introduction

Parmi les traits discursifs qui permettent de caractériser les textes fictionnels, nous pourrions souligner la présence d'unités lexicales qui désignent des concepts fictionnels ; autrement dit, des concepts qui n'existent pas dans le monde réel comme des objets matériels. À titre d'exemple, nous pourrions citer des termes fictionnels comme *hobbit* (*The Lord of the Rings*, de J. R. R. Tolkien), *pokemon* (procédant de la série du même nom) ou *telescreen* (1984, de G. Orwell). Pour créer ces unités lexicales, l'auteur du texte doit utiliser les différents procédés de formation de mots, ce qui constitue alors une des difficultés principales de la traduction de textes de fiction, car le traducteur doit aussi transférer ces unités dans la langue cible en utilisant les procédés de la langue de la traduction. D'un autre côté, si l'on réfléchit sur la formation des termes fictionnels, il est aussi possible de se demander s'il s'agit de néologismes, et dans ce cas s'ils sont formés à partir des mêmes procédés de formation que les mots de la langue courante ou spécialisée.

En ce sens, cette étude vise à analyser les procédés de création lexicale des termes qui font référence aux éléments fictionnels (ou *irrealia*, comme nous les désignerons dorénavant), mais en prenant comme corpus textuel l'œuvre littéraire de J. R. R. Tolkien *The Lord of the Rings*, et plus précisément ses deux traductions en français, réalisées par Francis Ledoux (1972-1973) et Daniel Lauzon (2014-2016) et intitulées dans les deux cas comme *Le Seigneur des Anneaux*.

La considération des *irrealia* comme néologismes et l'étude des types de procédés de formation auxquels les auteurs ont recours pour les former nécessite de définir en premier lieu ce que nous comprenons par le terme *irrealia*, qui constitue l'unité lexicale de représentation du discours fictionnel. Nous définirons ensuite le concept de *néologisme* pour le mettre en relation avec celui d'*irrealia*, de sorte qu'on puisse observer leurs points communs et leurs différences.

Enfin, après avoir comparé *irrealia* et néologismes, nous aborderons les procédés de formation de potentiels nouveaux mots pour créer des *irrealia* en français, en s'appuyant sur les deux traductions en français de *The Lord of the Rings*, que nous comparerons avec les termes du texte source. Ainsi, nous pourrions établir des conclusions sur la nature linguistique de ces éléments et sur les procédés qui existent en français.

2. Les unités lexicales de représentation du discours fictionnel: les *irrealia*

Avant d'aborder la caractérisation des termes fictionnels ou *irrealia*, nous pourrions commencer par spécifier qu'il s'agit des unités lexicales qui configurent le texte fictionnel et qui contribuent à créer la « fictionnalité »¹ du texte.

C'est Loponen (2006 : 165-166) qui utilise le terme *irrealia*, par opposition à *realia* (c'est-à-dire une unité lexicale qui désigne un concept culturel ou lié à une culture concrète, comme *toga*, *sauna* o *kimono*), car l'auteur considère le texte fictionnel comme une unité sémiotique indépendante qui possède sa propre « culture fictionnelle ». Néanmoins, bien que nous fassions le choix dans cette étude d'employer le terme d'*irrealia* proposé par Loponen, nous préférons en élargir la définition d'*irrealia* pour désigner les unités lexicales qui contribuent à recréer la « fictionnalité » d'une œuvre fictionnelle, quelque soit sa nature sémiotique (littéraire, filmique, audiovisuelle, etc.).

Pour pouvoir différencier les *irrealia* d'autres unités lexicales, nous pourrions préciser qu'il s'agit d'unités qui n'ont dans le monde réel aucun objet pour référence, mais qui possèdent une référence interne dans l'œuvre fictionnelle. Pour illustrer cette idée, prenons l'exemple de *Sherlock Holmes* : dans la fiction de Conan Doyle, le terme fait référence à un individu réel, mais en dehors de cette fiction, il s'agit d'un personnage, d'un objet de fiction, sans aucune référence dans le monde réel (Lamarque, 1983 : 58-59). De même, nous pourrions parler d'une vérité *dans* la fiction et *en dehors* d'elle. Ainsi, les mondes fictionnels possèdent leurs propres valeurs de vérité, ce qui nous permet de dire que c'est *vrai* que Sherlock Holmes habitait à Londres et que c'est *faux* qu'il était marié (Currie, 1990: 53-54).

¹ Dans un autre travail (Moreno Paz, 2018), nous avons analysé les principales théories de la fiction dans le domaine de la philosophie du langage, où nous avons défini et caractérisé de manière plus précise les *irrealia*. Néanmoins, dans ce travail nous esquisserons seulement les caractéristiques principales.

Toutefois, il s'agit de concepts dont la description est incomplète puisqu'elle est limitée au contenu du texte fictionnel. En ce sens, des *irrealia* comme *Winterfell*, *orc* ou *Madame Bovary* constituent des concepts avec un contenu limité dans l'œuvre de fiction dont ils proviennent.

D'un autre côté, puisqu'il s'agit de nouveaux concepts (même s'ils sont fictionnels), nous pourrions nous poser la question de savoir s'ils peuvent être considérés comme des néologismes ou s'il s'agit d'autre type d'unités lexicales. À cet effet, nous considérons pertinent de traiter brièvement la question de la définition de *néologisme* pour la comparer avec celle d'*irrealia*.

3. Définition et caractérisation du concept de *néologisme* : points communs et divergences avec les *irrealia*

Le dictionnaire de la *Real Academia Española* en Espagne définit *néologisme* comme un « nouveau vocable, acception ou tournure dans une langue » (*Real Academia Española*, 2018). À son tour, l'Académie Française définit le concept comme « mot de création nouvelle ou, par ext., terme auquel on donne une signification différente de celle qui est en usage » (*Académie Française*, 2018). Selon ces définitions, nous pourrions considérer *a priori* que les *irrealia* ou termes fictionnels peuvent être considérés comme des néologismes (à condition qu'on accepte qu'ils appartiennent à une langue donnée, ce qui pose déjà des problèmes théoriques). Néanmoins, comme remarque Guilbert (1975), l'usage inédit d'un mot n'est pas une condition suffisante pour qu'il soit considéré comme un néologisme, car il doit être utilisé de manière plus ou moins répandue.

Étant donné que ces deux définitions s'avèrent insuffisantes, nous considérons que pour déterminer si les *irrealia* peuvent être considérés comme des néologismes, il est essentiel de déterminer leurs paramètres d'identification et classification. Pour cela, nous sommes partis de la classification de Cabré (1993: 445-446), qui souligne que toute classification de néologismes doit être fondée sur une perspective multidimensionnelle. L'auteur distingue trois critères principaux de classification : l'appartenance au système de la langue générale, la fonction ou le besoin communicatif et le procédé linguistique de formation utilisé.

3.1. L'appartenance au système de la langue générale

Selon ce critère, on distingue entre les néologismes de la langue courante (ou néologismes proprement dits) et les néologismes des langues de spécialité (que nous pourrions appeler, suivant le terme créé en espagnol, « néonimes » (Cabré, 1993 et Varo *et al.*, 2009).

En ce qui concerne la distinction de Cabré entre ces deux catégories, l'auteur précise les traits distinctifs suivants (Cabré, 1993: 446-447):

a) Les néologismes sont normalement plus spontanés, c'est-à-dire qu'ils apparaissent sans motivation apparente et ont un caractère plutôt ludique et éphémère. En revanche, les « néonimes » sont créés pour répondre à des besoins dénominatifs et sont donc plus stables.

b) Les néologismes peuvent posséder des synonymes, car ils coexistent normalement avec d'autres formes synonymes et acquièrent une valeur stylistique déterminée par le contraste. À l'inverse, les « néonimes » n'ont pas de synonymes parce que cela peut empêcher l'efficacité de la communication.

c) Les néologismes se caractérisent souvent par sa brièveté formelle, tandis que les « néonimes » sont souvent constitués par des formes syntagmatiques.

d) Les néologismes sont souvent formés à partir de la langue ancienne et dialectale et aussi à partir d'emprunts, alors que la composition savante est plus caractéristique des néologismes des langues de spécialité.

e) Les néologismes ne sont pas souvent diffusés au-delà de la langue dans laquelle ils ont été créés ; en revanche, les « néonimes » se caractérisent par sa vocation internationale.

Selon cette classification, il s'avère impossible d'inclure les *irrealia* dans aucune des catégories, puisqu'ils ne partagent pas tous les traits caractéristiques des néologismes de la langue courante ou spécialisée.

De notre point de vue, les *irrealia*, de la même manière que les « néonimes », répondent à une création planifiée (par l'auteur de l'œuvre fictionnelle) et à un besoin communicatif (celui de donner un nom aux concepts qui configurent sémantiquement le monde fictionnel). De même, ils sont stables dans le monde fictionnel auquel ils appartiennent, même si son usage est souvent limité à ce discours.

Néanmoins, contrairement aux « néonimes », ils ne sont pas nécessairement univoques, car cette univocité dépend du concept désigné :

ainsi s'il s'agit d'un toponyme ou d'un anthroponyme fictionnel, il est possible de le dénommer des différentes manières. Prenons, à titre d'exemple, le personnage *Gandalf* de Tolkien, qui est aussi appelé *Mithrandir* par d'autres peuples dans le monde fictionnel. Toutefois, dans certains cas comme la science-fiction par exemple, il est possible de trouver des termes qui rejoignent les termes spécialisés ou qui sont monoréférentiels : c'est le cas de *telescreen* dans *1984* de George Orwell.

D'un autre côté, en ce qui concerne les procédés de formation les plus utilisés, nous ne pouvons pas à ce stade nous prononcer sur les plus productifs sans accomplir d'abord l'analyse d'un corpus substantiel d'œuvres de fiction pour pouvoir extraire des résultats concluants, mais nous pourrions partir de l'hypothèse qu'ils peuvent avoir recours à tous les procédés de formation disponibles dans une langue. Quant à sa diffusion, elle dépendra dans le cas des *irrealia* du succès de l'œuvre fictionnelle et donc de sa traduction vers d'autres langues.

En ce sens, nous pouvons constater que selon ce critère de classification, les *irrealia* présentent des difficultés pour s'intégrer dans les deux catégories, puisqu'ils ne correspondent pas aux unités de la langue générale ou de la langue spécialisée. Les points en commun et les divergences des néologismes et « néonimes » peuvent alors être synthétisés comme suit :

Néologismes	« Néonimes »	<i>Irrealia</i>
Spontanés (sans motivation)	Planifiés (ils répondent à un besoin communicatif)	Planifiés (ils répondent à un besoin communicatif)
Caractère éphémère	Caractère stable	Caractère stable
Synonymie	Univoques et monoréférentiels	Synonymie
Tendance à la brièveté formelle	Tendance à la formation syntagmatique	Pas de limitations formelles
Composition fréquente à partir de	Composition savante fréquente	Tous les procédés de composition sont

la langue populaire/ancienne et dialectale		possibles
Pas de diffusion internationale	Diffusion internationale	Selon le succès de l'œuvre fictionnelle

Table 1. Points communs et divergences des *irrealia* par rapport aux néologismes et « néonimes » selon le critère d'appartenance au système de la langue générale (adapté à partir de Cabré, 1993).

3.2. La fonction

Du point de vue de la fonction, et malgré les différences par rapport à la dénomination donnée, des auteurs comme Guilbert (1975), Cabré (1993), Guerrero Ramos (1995) ou Varo *et al.* (2009) établissent deux types : les néologismes référentiels (nécessaires pour combler une lacune dénominative et désigner des nouvelles réalités) et les néologismes expressifs (qui servent à introduire des nouvelles formes d'expression dans la communication). Autrement dit, nous pourrions faire une distinction entre les néologismes créés pour répondre soit à un besoin pratique, soit ludique-esthétique.

Pourtant, ce paramètre de classification est aussi insuffisant pour catégoriser les *irrealia*, puisqu'il s'agit de termes créés pour dénommer des nouveaux concepts (même s'ils sont fictionnels), mais d'un autre côté leur apparition est le résultat de la volonté créative de l'auteur, ce qui rend difficile son inclusion dans une de ces catégories.

3.3. Le procédé linguistique de formation des mots

Concernant l'étude des néologismes selon le procédé de formation, la classification plus répandue paraît être celle qui distingue entre la néologie de forme ou formelle et la néologie de sens ou sémantique, défendue par des auteurs comme Bastuji (1974), Guerrero Ramos et Varo *et al.* (2009), entre autres. Cette classification est fondée sur la conception structuraliste du signe linguistique comme l'union du signifiant et du signifié, ce qui donne lieu à la néologie de forme (s'il y a une innovation sur le signifiant et le signifié) et à la néologie sémantique (si l'innovation se produit sur le signifié d'un signifiant déjà existant).

À notre avis, et compte tenu des paramètres analysés, ce critère s'avère le plus utile pour analyser les *irrealia* du point de vue traductologique, car il

nous permet d'étudier la récurrence des procédés utilisés dans les différentes langues, ainsi que les techniques et les stratégies de traduction. Par conséquent, dans la deuxième partie de cette étude nous analyserons les procédés de formation de mots utilisés dans les deux traductions au français de *The Lord of the Rings*, de sorte que nous puissions tirer des conclusions sur les types de formation et les stratégies de traduction.

4. Les procédés de formation d'*irrealia* dans *Le Seigneur des Anneaux*

Pour pouvoir analyser les types de procédés de création néologique présents dans *Le Seigneur des Anneaux*, nous avons adopté une taxonomie fondée principalement sur la catégorisation des néologismes de Guerrero Ramos (1995). Cette classification a pour objectif d'inclure le plus grand nombre de procédés possible, de sorte que nous puissions déterminer s'ils sont utilisés dans l'œuvre analysée.

Ainsi, dans la catégorie de néologie de forme ou néologie formelle, nous distinguerons quatre procédés principaux :

1. Création *ex nihilo*: cette catégorie inclut les unités lexicales créées sans se servir d'une racine ou base lexicale antérieure, mais qui constituent une combinaison de phonèmes et graphèmes inédite et originale.
2. Création par combinaison d'éléments lexicaux existants dans le système linguistique : dans cette catégorie on distinguera les procédés qui se servent de bases lexicales déjà existantes, en utilisant soit le procédé de la dérivation soit celui de la composition.
3. Procédés d'abréviation : on inclut dans cette catégorie les unités lexicales créées à partir de l'abréviation d'un ou plusieurs mots pour constituer des nouveaux signifiants (sigles, acronymes, abréviatures).
4. Emprunts : ils peuvent être adaptés (s'ils sont intégrés dans le système phonologique et graphique de la langue qui les emprunte) ou non adaptés (s'ils sont intégrés avec la forme qu'ils possèdent déjà dans le système linguistique d'origine).

Dans la catégorie de néologie sémantique, nous incluons les unités lexicales qui présentent seulement une innovation dans le sens (mais pas en ce qui concerne la forme). Nous distinguerons deux types :

1. Création métaphorique : ce type de néologie correspond aux unités lexicales qui adoptent une forme déjà existante mais qui acquièrent une nouvelle signification.

2. Changement de catégorie grammaticale : il s'agit des unités qui se servent d'un signifiant déjà existant et changent leur signification en passant d'une catégorie grammaticale à une autre.

Nous partons donc de l'hypothèse suivante : pour créer des *irrealia* on peut se servir de tous les procédés susmentionnés. En revanche, nous considérons que la récurrence et la productivité de ces procédés peuvent varier selon chaque langue. De même, les procédés de formation d'*irrealia* et les techniques de traduction peuvent varier selon le type de texte fictionnel et même selon le genre littéraire auquel ils appartiennent. Néanmoins, dans cette étude nous nous concentrerons sur l'analyse de l'œuvre de Tolkien *The Lord of the Rings*, qui peut être incluse de manière générale (et sans approfondir sur le vaste domaine de la théorie des genres littéraires) dans la littérature du merveilleux ou littérature du *fantasy*.

Nous approcherons ici une comparaison des procédés de formation utilisés dans les deux traductions en français à partir du texte original en anglais. Dorénavant, nous ferons référence à la première traduction de Francis Ledoux de 1972-1973 comme *FR1* et à la deuxième traduction de Daniel Lauzon (2014-2016) comme *FR2*, pour faciliter la comparaison et l'analyse des résultats.

4.1. Analyse des résultats

Après avoir réalisé l'analyse des deux traductions de *Le Seigneur des Anneaux*, nous pouvons souligner quelques observations par rapport à la formation des *irrealia*. Concernant la néologie de forme, nous constatons que dans cette œuvre elle est beaucoup plus fréquente que la néologie sémantique, car l'œuvre contient un grand nombre de termes fictionnels qui désignent des personnages, toponymes, objets, races, matériaux, plantes, etc.

Pour ce qui est de la création *ex nihilo*, elle est seulement utilisée dans le texte source, car on peut inclure dans cette catégorie tous les mots inventés par l'auteur sans être basés sur d'autres mots préexistants. C'est le cas des termes comme *hobbit* ou *orc*, mais aussi des noms provenant des langues inventées, comme *Galadriel*, *mithril* ou *athelas*. Cependant, ces termes ont été considérés comme des emprunts dans le texte cible, puisque le traducteur ne les a pas créés *ex nihilo*, mais il les a intégrés avec la même forme dans la traduction ou les a adaptés au système phonologique et graphique du français.

Par rapport à la combinaison d'éléments existants, nous pouvons citer en premier lieu le procédé de dérivation, et plus précisément la préfixation et la suffixation. Néanmoins, dans les deux traductions nous avons constaté que le procédé de suffixation est plus productif en français qu'en anglais.

Pour illustrer la présence de préfixation, nous pouvons citer le nom du personnage principal dans la deuxième traduction (*Bessac*), tandis que FR1 utilise la suffixation : *Sacquet*. Aussi, les deux traducteurs se servent de la préfixation pour traduire *Halfling* comme *semi-homme* ou *demi-homme*.

En revanche, la suffixation est un procédé beaucoup plus fréquent, et particulièrement dans la deuxième traduction en français, qui offre des exemples comme *Pommerel* (où FR1 utilise le nom d'origine celte *Aballon* pour imiter les origines archaïques de *Appledore*), des anthroponymes basés sur des noms de fleurs comme *Muguette* ou des ethnonymes comme *Briennais* ou *Orientais*. Nous pourrions citer également la traduction de FR2 d'*Elfinesse* (à partir de l'anglais *Elvenhome*), que FR1 transfère comme une unité lexicale complexe (*monde elfique*) et *Occidentalien* comme traduction de la langue fictionnelle *Westron* (adaptée phonétiquement dans FR1 comme *ouestrain*). Toutefois, la première traduction de Ledoux se sert aussi de la suffixation dans des cas comme *Sacquet*, *Hobbitebourg* (au lieu du mot composée *Hobbiteville* de Lauzon) et *Frontaliers* (que FR2 substitue par le composé *garde-frontières*).

Quant au procédé de composition, il s'avère très productif en langue française et son usage est très répandu dans les deux traductions. Contrairement à l'anglais, qui utilise plus fréquemment des unités lexicales simples, le français se sert plus souvent des unités lexicales complexes (syntagmes prépositionnels, nominaux ou des éléments unis par un trait d'union). Nous pouvons néanmoins trouver quelques exemples d'unités lexicales simples dans des surnoms comme *Piedardent* dans FR1 (où FR2 utilise une unité complexe : *Pied-de-feu*) ou *Mainverte* dans les deux versions, ainsi que *Lacville* dans FR1 (*Le-Bourg-du-Lac* dans FR2), ou les exemples de *Mainmarteau* et *Barbebois* dans la deuxième traduction.

Par rapport aux unités lexicales complexes, nous pourrions citer des exemples communs aux deux traductions comme *Baie d'Or*, *Cul-de-Sac* ou *Grand Fleuve*, ainsi que des cas plus concrets dans la traduction de Ledoux comme *Monts Cendrés*, *Monde elfique* ou *Forêt Noire* (traduit de manière plus libre dans FR2 comme *Forêt de Grand'Peur*). D'un autre côté, *ringwraith* est

rendue dans la traduction de Lauzon comme *Spectres de l'Anneau*, alors que la première traduction se sert d'une option plus explicative : *Esprits servants de l'Anneau*.

Les procédés d'abréviation sont moins fréquents, mais nous avons observé quelques exemples d'acronymie dans les traductions en français, comme *Gripoil* dans la première traduction (créé à partir de *gris* et *poil*), ou *Sylvebarbe* (à partir de *sylvestre* et *barbe*). Dans la deuxième traduction, nous pouvons trouver des exemples comme *Entiges* (*ent* + *tige*) ou *Piévelus* (*pieds* + *vélus*).

Pour ce qui est des emprunts, il s'agit aussi d'un procédé fréquemment utilisé dans les deux traductions. Les emprunts peuvent se présenter adaptés au système phonologique et graphique du français mais aussi non adaptés, particulièrement dans les cas des créations *ex nihilo* de langues inventées comme l'elfique, qui sont étrangères aussi bien dans le système de la langue source que dans la langue cible. C'est le cas des exemples susmentionnés comme *Elrond*, *Galadriel* ou *mithril*.

Aussi, la première traduction préserve un grand nombre d'anthroponymes qui font référence aux plantes et fleurs dans le texte source, alors qu'ils sont adaptés dans la deuxième traduction. C'est le cas de *Daisy* (*Marguerite* dans FR2), *Lily* (*Muguet*), *Pansy* (*Violette*) ou *Rowan* (*Prune*). De même, des noms comme *Bolger* ou *Asphodel* restent avec la même forme dans la première traduction, mais ils sont adaptés graphiquement dans FR2 comme *Bolgeurre* ou *Asphodèle*. La première traduction utilise aussi l'adaptation graphique et phonétique dans des exemples comme le nom du personnage principal (*Frodon*) et d'autres termes comme *ouargue* (de l'anglais *warg*) et *ouestrain* (de *Westron*). Enfin, il y a aussi d'autres noms qui sont adaptés dans les deux traductions, mais de différentes manières : *Bophin* et *Boffin*, *Gamegie* et *Gamgie* ou *Touque* et *Touc*, entre autres. De manière générale nous constatons un plus grand nombre d'emprunts non adaptés dans la première traduction, alors que les emprunts adaptés sont fréquents dans les deux cas.

Quant aux néologismes sémantiques, bien qu'ils soient moins fréquents, nous pouvons trouver des exemples de créations métaphoriques qui correspondent à son tour à des créations métaphoriques dans le texte original, comme l'usage des noms de plants et de fleurs pour nommer des personnes dans la deuxième traduction, ainsi que pour des noms d'armes

comme *Dard*. D'un autre côté, pour illustrer quelques exemples de changement de catégorie grammaticale, nous pouvons citer les cas d'*Orientaux* pour faire référence à un peuple, et l'adjectif *Mordeuse* pour dénommer une épée.

5. Conclusions et lignes futures de recherche

Après l'analyse des résultats, et compte tenu de toutes les considérations théoriques mentionnées ci-dessus, nous pouvons tirer quelques conclusions de caractère théorique et pratique.

En ce qui concerne l'identification des *irrealia* comme des néologismes, les classifications existantes démontrent, de notre point de vue, le constat qu'il n'est pas possible d'intégrer les *irrealia* dans les taxonomies actuelles des néologismes. Cela implique par conséquent la nécessité de modifier les classifications et de considérer le discours fictionnel au même niveau que le discours de la langue générale ou le discours spécialisé ; ou bien conclure qu'il ne s'agit pas de néologismes, mais à notre avis il est difficile d'affirmer cela catégoriquement, car il s'agit de nouvelles créations lexicales.

De notre point de vue, la solution pourrait passer par la redéfinition du concept de néologisme en tenant compte de l'existence d'unités lexicales créées pour des discours fictionnels, de sorte qu'au lieu de les considérer comme des unités lexicales différentes des néologismes, nous pourrions ajouter une troisième catégorie au même niveau que les néologismes de la langue courante et les « néonimes » de la langue spécialisée qui engloberait les unités du discours fictionnel : les *irrealia*.

En ce qui concerne la traduction, nous avons remarqué qu'il est possible de se servir des mêmes procédés linguistiques de formation qu'on utilise pour créer des néologismes pour traduire les *irrealia*, en tenant compte de la productivité de chaque procédé dans une langue donnée. Ainsi, la composition par unités lexicales complexes ou l'emprunt sont très utilisés dans les deux traductions en français. Néanmoins, il serait intéressant d'approfondir sur la question de comment les procédés utilisés peuvent influencer sur la stratégie globale de traduction, puisque nous pourrions défendre l'idée qu'une traduction qui se sert plus souvent des emprunts se rapproche plus de la culture étrangère (*foreignization*, si l'on prend la terminologie de Venuti), tandis qu'une traduction qui utilise des procédés

comme la dérivation ou la composition se rapproche plus de la culture de la langue de la traduction (*domestication*).

Ainsi, par exemple, la première traduction de Ledoux se sert plus des emprunts (adaptés et non adaptés au système phonologique et graphique français), alors que la traduction de Lauzon préfère traduire et adapter en utilisant des créations métaphoriques, dérivations, compositions, etc., ce qui donne lieu à une traduction plus « naturalisante ».

Enfin, nous sommes conscients que la présente étude pourrait être enrichie avec des travaux futurs qui continuent cette ligne de recherche et se concentrent sur la réalisation d'études contrastifs avec d'autres langues. D'un autre côté, l'emploi de méthodes d'analyse de caractère quantitatif et statistique sur les procédés de formation utilisés et leur relation avec les techniques de traduction utilisées pourrait être utile pour établir des conclusions sur la relation entre l'équivalence en traduction et le procédé linguistique de formation utilisé.

Références bibliographiques

- ACADÉMIE FRANÇAISE (2018). *Dictionnaire électronique de l'Académie française*, 9^{ème} édition. Disponible en ligne sur le site: <<https://academie.atilf.fr/9/>> [Consulté le 12/11/2018].
- BASTUJI, Jacqueline (1974), « Aspects de la néologie sémantique », *Langages*, 36, p. 6-19.
- CABRÉ, María Teresa (1993), *La terminología: teoría, metodología, aplicaciones*, Barcelona, Antártida.
- CURRIE, Gregory (2006), *The nature of fiction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GUERRERO RAMOS, Gloria (1995), *Neologismos en el español actual*, Madrid, Arco/Libros.
- GUILBERT, Louis (1975), *La créativité lexicale*, Paris, Librairie Larousse.
- LAMARQUE, Peter (1983), « Fiction and reality », *Philosophy and fiction: Essays in literary aesthetics*, Lamarque, Peter (ed.), Aberdeen, Aberdeen University Press, p. 52-72.
- LOPONEN, Mika (2006), « Translating irrealia: Creating a semiotic framework for the translation of fictional cultures », *Chinese Semiotic Studies*, 2, p. 165-175.

MORENO PAZ, María del Carmen (2018), « Los *irrealia* o particulares ficticios como unidades de representación léxica del discurso ficticio y los retos que plantean para la traducción », *Traducción literaria y discursos traductológicos especializados / Literary translation and specialized translation discourses*, García Peinado, Miguel Ángel et Ahumada Lara, Ignacio (eds.), Berna, Peter Lang, 2018, p. 263-282.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, (2018) *Diccionario de la lengua española*, 23^{ème} édition. Disponible en ligne sur le site: <<http://www.rae.es/>> [Consulté le 10/11/2018].

VARO VARO, Carmen; DÍAZ HORMIGO, M. ^a Tadea ry PAREDES DUARTE, M.^a Jesús (2009), « Modelos comunicativos y producción e interpretación neológicas », *Revista de Investigación Lingüística*, n. ^o 12, p. 185-216.

